Le pacte des 20 mesures de l'UNSA-ICNA

Du 3 au 10 décembre 2026, reprenez la main sur l'avenir de notre profession avec le pacte de l'UNSA-ICNA

17 août 2026

MESURE 10

Revaloriser les mesures de flexibilité sous rémunérées

Au fil de la mandature écoulée, la flexibilité subie par les ICNA a considérablement augmenté. Les options ont remplacé les expérimentations et se sont vues pérennisées par les signataires du Protocole. **Dans le même temps, les conditions de sortie ont été rendues impossibles.**

Dans de nombreux centres, **la mise en place des options ne se fait plus dans le but de répondre à une augmentation de trafic non prévue et temporaire, mais pour compenser un sous-effectif**, dont la DSNA est responsable et qui est sciemment entretenu par les promoteurs de la mise en place de ces options.

Sans surprise, la DSNA y a trouvé un modèle particulièrement rentable : moins de recrutements, moins de mobilité, davantage de flexibilité imposée aux agents pour compenser ses choix stratégiques ou ses échecs en matière de gestion de projet technique.

Dans de nombreux organismes, les dispositifs se cumulent désormais et le catalogue des mesures s'est enrichi. **Les curseurs ont connu une inflation spectaculaire et le nombre de JE/JX/RD a plus que doublé dans certains centres.** Dans le même temps, le trafic a fortement augmenté et, avec lui, la complexité et la pénibilité. **Or ces contraintes supplémentaires ne sont toujours pas reconnues à leur juste valeur.**

Plus les options se cumulent dans un même organisme, plus les contraintes deviennent lourdes. Pour l'UNSA-ICNA, le constat est clair : au regard des gains de performance générés pour la DSNA et de l'accumulation de contraintes, les dispositifs de flexibilité sont aujourd'hui largement sous-rémunérés.

La réponse ne peut pas consister à inventer sans cesse de nouveaux dispositifs ou à toujours repousser les curseurs. **Après plusieurs années d'efforts continus, le temps est venu de stabiliser les organisations du travail et de reconnaître à leur juste valeur les contraintes déjà supportées par les ICNA.**

NOS REVENDICATIONS

L'UNSA-ICNA revendique :

- Une revalorisation des dispositifs de flexibilité dont le coût doit être supérieur au coût des recrutements compensés par ces modifications des conditions de travail.
- Une valorisation identique pour toutes les listes.
- Une survalorisation progressive en cas de cumul d'options dans un même organisme.